

# Parcoursup 2026 en 3 étapes

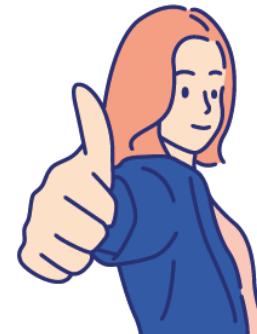
Tout ce qu'il faut savoir pour préparer et réussir mon entrée dans l'enseignement supérieur

The illustration shows two characters, a girl on the left holding a blue folder and a boy on the right with arms crossed. They are connected by a horizontal line with three colored segments: orange, blue, and yellow. Below each segment is a numbered circle (1, 2, 3) and a corresponding text box:  
1 Je m'informe et découvre les formations  
2 Je m'inscris pour formuler mes vœux et je finalise mon dossier  
3 Je reçois les réponses des formations et je décide

1 seule procédure

1 seul dossier

1 seul calendrier



[parcoursup.gouv.fr](http://parcoursup.gouv.fr)

**1 seule procédure, 1 seul dossier, 1 seul calendrier** pour simplifier vos démarches

**Une offre de formation riche et diversifiée : 25 000 formations** proposant principalement des diplômes nationaux ou d'établissement validés par l'État, **sous statut étudiant et en apprentissage**

**Un cadre de présentation des formations unique** permettant de voir rapidement les informations essentielles, de connaître les critères d'examen et les chiffres clés de la session précédente

**Un accompagnement personnalisé tout au long de la procédure**

**Vous n'êtes pas seuls pour réfléchir et faire vos choix** : vous êtes accompagnés au lycée, en ligne via les professionnels de la plateforme, via le numéro vert et sur les réseaux sociaux Parcoursup

**Des conseils et des outils pour comprendre** : des quiz, vidéos, un comparateur des formations, un simulateur pour évaluer ses possibilités d'admission, un site d'entraînement à la phase d'admission

**[ IMPORTANT ]** Parcoursup ne fait jamais l'analyse des candidatures : ce sont les enseignants des formations du supérieur qui définissent les critères, examinent votre dossier, font des propositions auxquelles vous répondez

# Le calendrier 2026 en 3 étapes



## Parmi les 25 000 formations dispensant des diplômes nationaux et d'établissements

### ○ Des formations sous statut étudiant

#### ○ Formations dites « non sélectives »

les différentes licences (dont les licences « accès santé »), les licences professorat des écoles (LPE) et les parcours d'accès aux études de santé (PASS)

#### ○ Formations dites « sélectives »

les classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie ), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Études Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, etc

### ○ Des formations sous statut apprenti (en alternance)

👉 Certaines formations privées ne sont pas présentes sur Parcoursup > soyez vigilants



De l'ordre de 11 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT, pour des mentions complémentaires ou titres professionnels

**Etre étudiant apprenti c'est :**

- **Être étudiant et surtout salarié**
- **Alterner formation pratique chez un employeur et une formation théorique** dans un établissement (ex : un centre de formation d'apprentis - CFA)
- **Un plus pour trouver du travail en fin de formation et vous insérer durablement**

**L'apprenti doit signer un contrat d'apprentissage avec un employeur**

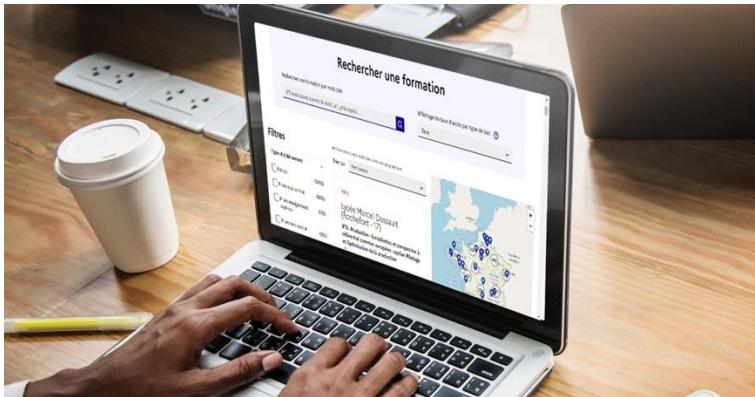
**Les établissements (CFA) accompagnent leurs candidats pour trouver un employeur**



**Des ressources disponibles sur parcoursup.gouv.fr (espace Trouver une formation)**

# Étape 1 : consulter et se servir de la carte des formations pour approfondir son projet d'orientation





- **Rechercher des formations** en utilisant des mots clés, une zone géographique ou d'autres critères de recherche comme le type de formation, les spécialités, un aménagement spécifique, etc.).
- **Affiner les résultats de recherche** en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise.
- **Découvrir des formations.**
- **Enregistrer des favoris** pour garder la mémoire de ses recherches.
- **Comparer les formations entre elles** pour faire le choix qui vous conviennent.

## Une offre mise à jour pour la rentrée 2026

Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'informations :

- > **L'accès à la fiche formation**
- > **Le statut de l'établissement de formation**
- > **Des suggestions de formations similaires** pour vous permettre de découvrir des formations que vous ne connaissiez pas et élargir vos choix.
- > **Le taux d'accès** pour vous permettre d'identifier si la formation est très demandée ou pas.

Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux fonctionnalités :

- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**

PUBLIC 

Université de Lorraine - UFR Sciences Humaines et Sociales - Site de Nancy (54) (54)

Licence - Histoire de l'art et archéologie

Taux d'accès :

BAC GÉNÉRAL : 100 % 

BAC TECHNOLOGIQUE : 100 % 

BAC PROFESSIONNEL : 100 % 

[Voir la formation](#)  Ajouter au comparateur 

Formations similaires

## Choisir une formation sur Parcoursup ou hors Parcoursup : quelles questions se poser ? Quels éléments vérifier ?

### Carte d'identité de la formation

#### Vérifier en un coup d'œil

- ✓ le statut de l'établissement (public/privé en contrat avec l'État/privé),
- ✓ le caractère sélectif/non sélectif, la capacité d'accueil,
- ✓ le label MESRE
- ✓ ou encore l'éligibilité aux bourses et l'information sur les frais de scolarité, le règlement de la CVEC

IFSI Regroupement IFSI Université de Limoges  
D.E Infirmier

ETABLISSEMENT  
ÉTABLISSEMENT PUBLIC

FORMATION  
FORMATION SÉLECTIVE FORMATION OUVRANT DROIT AUX BOURSES

DIPLOME D'ETAT CONTRÔLÉ

Découvrir la formation et ses caractéristiques  
Comprendre les critères d'analyse des candidatures  
Consulter les modalités de candidature  
Visualiser les chiffres d'accès à la formation  
Poursuivre ses études et connaître les débouchés  
Contacter et échanger avec l'établissement

### Les bons réflexes pour choisir un établissement

Sur le site [parcoursup.gouv.fr](http://parcoursup.gouv.fr) un livret « Choisir sa formation post-bac : les bons réflexes » aide les lycéens et parents à se repérer, à poser les bonnes questions pour choisir un établissement de formation



## Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, le règlement de la CVEC, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Visualiser les chiffres d'accès à la formation** : des données clés sur l'admission en 2025 et les possibilités d'accès dans la formation pour les lycéens de terminale au cours des 3 dernières années
- **Poursuivre ses études et connaître les débouchés** : des informations sur les taux de réussite, les possibilités de poursuite d'études, les taux d'insertion et conditions de salaire des sortants de la formation
- **Contacter et échanger avec l'établissement** : contacts de référents de la formation, notamment le référent handicap

## Les modalités d'examen affichés pour chaque formation

### Dans les formations sélectives (classes prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI, etc.)

L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »).

### Dans les formations non sélectives (licences, LPE et PASS)

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

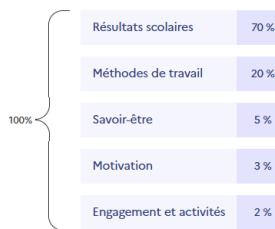
L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat, etc.) afin de l'aider et de favoriser sa réussite.

## Assurer la visibilité des critères de candidatures



Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

Grille d'analyse des candidatures définie par la commission d'examen des voeux de la formation



Cette grille permet d'indiquer le niveau d'importance accordé par la formation à chaque élément. Plus le pourcentage est élevé plus l'élément compte dans l'examen des candidatures.

L'examen des candidatures par les formations

Qui analyse les candidatures ?

Comment se déroule l'analyse des candidatures ?

### Conseils aux candidats

Il est conseillé de venir rencontrer les équipes pédagogiques lors des journées portes ouvertes ou lors des forums afin de se renseigner sur l'adéquation entre le parcours de formation et les objectifs professionnels. La lettre de motivation doit être personnalisée, argumentée et témoigner d'une bonne connaissance de la formation et de ses débouchés.

### Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 70%

Résultats en Français , HG et Philosophie	Eléments évalués :
Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat (écrit et oral). Notes de première et terminale dans les matières indiquées.	ESSENTIEL

>> une rubrique dédiée aux **critères d'analyse des candidatures** avec une présentation globale et détaillée

>> la rubrique « **Conseils** » pour faire passer des messages aux candidats

>> Des rapports d'analyse des candidatures de l'année riches en données pour réfléchir

### Nouveauté en 2026

Des rapports d'analyse des candidatures de l'année précédente plus riches en données

## Des données claires, riches et utiles



>> des **chiffres globaux d'accès à la formation** calculés à la fin de la phase principale 2025

>> des chiffres déclinables pour chaque type de baccalauréat français : général, technologique, professionnel

### En savoir plus sur l'accès à la formation selon mon profil

je sélectionne mon type de bac français pour avoir des données correspondant à mon profil

Bac général

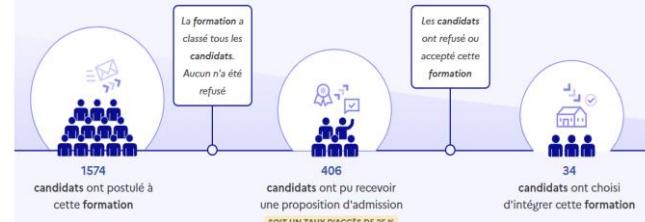
Bac technologique

Bac professionnel

LYCÉENS BAC GÉNÉRAL

### Les chiffres d'accès à cette formation pour les bacs généraux

Calculés pour les lycéens de la voie générale, candidats à cette formation en 2024



>> une visibilité du **taux d'accès par type de baccalauréat** dans chaque formation pour voir si la formation était très demandée ou si elle a accueilli tous les candidats

Pour en savoir plus, consultez notre vidéo dans l'espace Ressources de [parcoursup.gouv.fr](http://parcoursup.gouv.fr)

## Une visibilité sur l'accès dans la formation pour les lycéens des 3 types de bac au cours des 3 dernières années

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je sélectionne une doublette de spécialités

Mathématiques

SES

Voir le résultat

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

Je positionne un niveau de moyenne générale (\*) en terminale en déplaçant le curseur

(\*) Sans prendre en compte les options éventuelles et sans coefficient sur les matières

15

Sur les 3 dernières années, le constat est le suivant :

**LYCÉENS BAC GÉNÉRAL**

RAREMENT OCCASIONNELLEMENT RÉGULIÈREMENT PLUS DE 50% PLUS DE 80%

Pour une moyenne générale de 15 / 20

La formation envoie régulièrement des propositions d'admission aux lycéens de terminale générale avec ce profil.

Et cette doublette de spécialités

Mathématiques SES

**Conseils**

Il est important de noter que cette donnée ne garantit pas votre propre admission.  
N'hésitez pas à postuler, mais pensez également à ajouter d'autres voeux de sécurité.

Quelle importance est donnée aux résultats scolaires par cette formation ?

Lors de l'analyse des dossiers, cette formation accorde 40% d'importance aux résultats scolaires des candidats. Cela signifie que d'autres critères sont pris en compte par la formation dans l'examen des candidatures.

Consulter la liste complète des critères généraux d'examen des voeux

Quelles ont été les possibilités d'accès à la formation des lycéens de terminale générale ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

**LYCÉENS BAC GÉNÉRAL**

Quel est le profil des lycéens de terminale générale qui ont choisi d'intégrer cette formation ?

Calculé à partir des données des 3 dernières années

**Moyenne générale (\*)**

Parmi les élèves qui ont intégré cette formation les 3 dernières années :

- 1 élève sur 10 avait entre 13 ET 15 de moyenne générale
- 8 élèves sur 10 avaient ENTRE 15 ET 18,99 de moyenne générale
- 1 élève sur 10 avait entre 19 ET 20 de moyenne générale

(\*) Calculé à partir des bulletins de la classe de terminale sans prendre en compte les éventuelles options et sans coefficient sur les matières

**Enseignements de spécialité**

Les lycéens de terminale générale qui ont intégré cette formation avaient les doublettes de spécialités suivantes :

- Classées de la plus courante à la moins courante

SES	8	HGGSP
Mathématiques	8	SES
Mathématiques	8	HGGSP
HGGSP	8	HLP

**Des conseils personnalisés pour vous aider** : consultez les critères spécifiques de la formation, diversifiez vos vœux en alternant vœux d'ambition, de raison, de précaution

# Informer sur l'insertion professionnelle des étudiants

Découvrir la formation et ses caractéristiques
 Comprendre les critères d'analyse des candidatures
 Consulter les modalités de candidature
 Visualiser les chiffres d'accès à la formation
 Poursuivre ses études et connaître les débouchés
 Contacter et échanger avec l'établissement

**Poursuite d'études**

Licences professionnelles variées, titre professionnel Gestion d'un établissement touristique (certification niveau 5)

**Débouchés professionnels**

Objectifs du BTS Tourisme

Le BTS Tourisme forme des professionnels capables de répondre aux exigences des nombreux métiers de ce secteur d'activité, aussi bien les métiers en rapport direct avec les touristes individuels ou collectifs que les emplois en lien avec les professionnels des prestations touristiques. Les futurs diplômés de BTS Tourisme seront ainsi en mesure de :

- informer et conseiller les clients français et étrangers sur des prestations relevant du domaine du tourisme ;
- finaliser la vente de ces prestations touristiques et assurer le suivi commercial ;
- créer et promouvoir des produits touristiques ;
- accueillir et accompagner des touristes ;
- collecter, traiter et diffuser l'information en lien avec le secteur du tourisme.

(Source <https://www.dimension-bts.com/bts-tourisme>)

**La réussite des étudiants**

- Taux de passage en 2ème année [?](#)  
Taux : 86.6 tous bacs confondus
- Taux de réussite en 2 ou 3 ans [?](#)  
74.5% tous bacs confondus

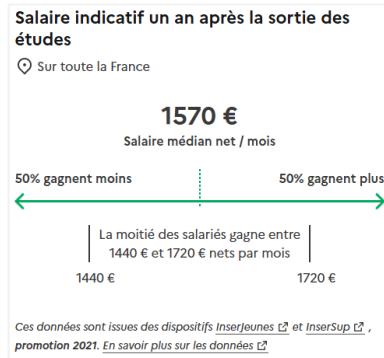
**Sources des données**

**Insertion professionnelle des étudiants**

Avenir des élèves en sortie du BTS :  
Tourisme

Catégorie	Pourcentage
46% sont en emploi	Tout secteur d'activité confondu en emploi salarié privé et public
41% poursuivent leur formation	En poursuite d'étude, redoublement, changement de filière
13% réalisent un autre parcours	En recherche d'emploi, en auto-entreprise, à l'étranger, etc ...

- Une rubrique dédiée à l'information sur la **poursuite d'études et l'insertion professionnelle des étudiants**
- **L'information sur la réussite**
- **Des statistiques d'insertion et de niveau de salaires**  
6 mois / 1 an après la sortie des études
  - Licences générales
  - BTS
  - BUT
  - Écoles d'ingénieur, de commerce et de management
  - Etc.



## Consolider votre projet d'orientation

Modalités et critères d'analyse des candidatures, taux d'accès, profil des lycéens ayant reçu une proposition ou des admis selon leur bac, leur choix de parcours au lycée, leur moyenne générale, les frais de scolarité, débouchés et taux d'insertion dans l'emploi ...

CES DONNÉES SONT ESSENTIELLES



- ➔ à prendre en compte par le lycéen et sa famille pour réfléchir sur son projet de poursuite d'études et formuler des vœux
  
- ➔ pour discuter avec les professeurs, professeurs principaux et les psychologues de l'Education nationale

# Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier



# 2

## 19 janvier 2026 > 12 mars 2026 > 1<sup>er</sup> avril 2026 Je m'inscris pour formuler mes vœux

### TOUT AU LONG DU 2<sup>e</sup> TRIMESTRE 2026

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

### DU 19 JANVIER AU 12 MARS 2026

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à **10 vœux** (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

**Jeudi 12 mars 2026** : dernier jour pour formuler mes vœux.

### MERCREDI 1<sup>er</sup> AVRIL 2026

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer chacun de mes vœux**.



### FÉVRIER – MARS 2026

**2<sup>e</sup> conseil de classe**: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.

Des **vidéos tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

### AVRIL – MAI 2026

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

# S'inscrire sur Parcoursup à partir du 19 janvier 2026

## 1. CRÉER UN COMPTE

**Les candidats doivent d'abord se créer un compte Parcoursup**, en utilisant une adresse email valide et régulièrement utilisée et un mot de passe.

Les lycéens doivent créer leur compte Parcoursup en utilisant l'adresse mail précédemment transmise au lycée. En cas de doute contactez la scolarité de votre établissement.

## 2. CRÉER SON DOSSIER

**Une fois le compte créé, les lycéens se connectent pour commencer la création de leur dossier candidat.**

**Vous aurez besoin de renseigner votre INE** (identifiant national élève pour tous les lycéens). Il est présent sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves du baccalauréat.

**Pour les lycées français à l'étranger** : l'établissement fournit l'identifiant pour créer son dossier candidat. Cet identifiant correspond au numéro cyclades (numéro d'inscription au bac)

**[ IMPORTANT ]** Renseignez un numéro de téléphone portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.

**[ CONSEIL AUX PARENTS OU TUTEURS LÉGAUX ]** Vous pouvez également renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir de la part des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances à respecter

## Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

- > **Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage**
- > Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, LPE, PPPE ou PASS)
- > **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal
- > **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure
- > **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier
- > **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul

## Focus sur les vœux multiples (1/4)

- **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires**

(exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).

- **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.

- **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.

- **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

À noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI et paramédicales.

## Focus sur les vœux multiples (2/4)

**Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :**

- **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)**
- **Les EFTS** (Établissement de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

## Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

- **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

*Rappel : limitation à 5 vœux multiples maximum par filière paramédicale*

- **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun
- **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**
- **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale
- **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

## Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

**Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

**Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de l'Université Paris Saclay propose 7 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

**À noter** : assurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

## Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles, etc.)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

## Pour les formations non-sélectives (licences, LPE, PPPE ou PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, la LPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

**Point d'attention** : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

## Secteur géographique :

- > Le secteur de référence : **l'académie**
- > **Des dérogations territorialisées** : ex., il n'est fait **aucune distinction** entre les 3 académies de Créteil, Paris et Versailles ; territoires infra-académiques ; extension de certaines académies

## Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :

- > Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence
- > Les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- > Les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français au cours de l'année scolaire dans un centre d'examen habilité à l'étranger

## Focus sur les vœux en apprentissage

- Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

### Rappel

Les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [parcoursup.gouv.fr](http://parcoursup.gouv.fr)

# Dernier jour pour formuler vos vœux : Jeudi 12 mars 2026

(23h59 heure de Paris)



## Finaliser son dossier et confirmer ses vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

**Compléter leur dossier :**

- > rubrique « autres projets »
- > Lettre de motivation par vœu **uniquement lorsque la formation l'a demandée**
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

**Confirmer chacun de leurs vœux**

Un vœu non confirmé avant le 1er avril 2026 (23h59 - heure de Paris)  
ne sera pas examiné par la formation

## La lettre de motivation

**La lettre de motivation n'est obligatoire que si elle est demandée par la formation**

- **Elle sert à expliciter la motivation du candidat, sa connaissance et sa compréhension de la formation demandée et son intérêt pour celle-ci.** Il ne s'agit pas d'un exercice de rhétorique ou une dissertation mais d'illustrer avec vos propres mots en 1500 caractères ce qui vous conduit à candidater. Une aide à la rédaction est jointe dans votre dossier.

**La lettre de motivation** est personnelle. Renseignez-la, soignez l'orthographe et le style, évitez les copier-coller ou les emprunts de formules toutes faites : cela se voit et ne plaidera pas pour votre dossier. **Ne pas faire des lettres de motivation ChatGPT !**

**À noter :** pour les candidatures à des formations en soins infirmiers (IFSI), la motivation des candidats constitue un aspect très important pour les responsables d'IFSI. Dans votre dossier, les IFSI ont indiqué ce qui est attendu et vous avez davantage d'espace pour expliciter votre compréhension de la formation, du métier et votre intérêt pour cette candidature

**Nouveauté 2026 :** les formations vous précisent comment sont utilisés les lettres de motivation : lecture systématique / utilisation non systématique, pour départager des candidatures, pour conforter l'analyse d'un dossier

## La rubrique « autres projets »

**Rubrique obligatoire dans laquelle le candidat indique s'il souhaite candidater dans des formations hors Parcoursup ou s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.**

### À noter

Ces informations sont confidentielles et ne sont pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

## La rubrique « Activités et centre d'intérêts »

### Rubrique facultative où le candidat :

- renseigne des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et que le candidat souhaite porter à la connaissance des formations (ex : activités extra-scolaires, stages / job, pratiques culturelles ou sportives, etc.)
- Un espace pour faire connaître ses engagements : vie lycéenne, engagement associatif, sportif, service civique ou SNU, cordées de la réussite, etc.

Un atout pour se démarquer, parler davantage de soi et mettre en avant des qualités, des compétences ou des expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires

## L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de Droit

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en Licence de Droit :

**Un questionnaire en ligne sur le site Avenir de l'Onisep :**

Accessible (à partir du **19 janvier 2026**) à partir des fiches de formations concernées ;

- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

**Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 1<sup>er</sup> avril 2026 23h59 (heure de Paris).**

## Faire le choix d'une césure : projet personnel, professionnel ou Service national

**Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

**Nouveauté 2026 : le service national prend la forme d'une césure pour ceux qui poursuivent des études supérieures. Attention, la candidature au SNV se fait d'abord auprès des Armées**

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire ; 10 mois pour le Service national
- > **Demande de césure à signaler sur Parcoursup** (en cochant la ou les case(s) « césure pour un projet personnel/professionnel » et/ou « césure pour réaliser le service national »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **Sauf pour la « césure pour réaliser le Service national », la césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **À l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup ; il peut aussi candidater sur Parcoursup en valorisant son expérience**

■ **La rubrique Activités et centres d'intérêt**

une rubrique facultative pour mettre en valeur vos compétences, vos expériences et engagements

■ **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation

■ **Les pièces spécifiques ou formulaires**

demandés par certaines formations sélectives

■ **La fiche Avenir** renseignée par les enseignants et le proviseur de votre lycée

■ **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**

- **De l'année de première** : bulletins scolaires et notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
- **De l'année de terminale** : bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> trimestres (ou 1<sup>er</sup> semestre)

■ **Des informations sur votre parcours spécifique**

- parcours en sections européennes ou binationales ou bac français international (BFI)
- participation aux cordées de la réussite
- certification des compétences numériques (Pix)

## Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires

- > **Dans les bulletins sont remontés** : la moyenne de l'élève par discipline, le positionnement de l'élève dans son groupe/classe (rang de l'élève, moyenne du groupe, moyenne la plus haute, la plus basse), les appréciations trimestrielles/semestrielles de 1<sup>ère</sup> et T<sup>ale</sup> pour chaque enseignant dans sa discipline
- > **Attention aux « fake news »** : Parcoursup ne remonte pas le décompte des absences !
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

**À noter** : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2<sup>ème</sup> trimestre (ou 1<sup>er</sup> semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

## La fiche avenir renseignée par le lycée

- ❑ Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- ❑ Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
  - l'appréciation spécifique des professeurs par discipline, lorsqu'elle est distincte de l'appréciation portée pour chaque trimestre
  - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales (méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir dans le travail, engagements et responsabilités de l'élève)
  - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- ❑ La fiche Avenir est **consultable par le lycéen** dans son dossier **à partir du 2 juin 2026**

## Focus sur l'accompagnement des candidats en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant

- **On peut candidater sans évoquer son handicap**
- **La discrimination en raison du handicap est interdite**
- **Les coordonnées d'un référent handicap sont disponibles sur chaque fiche de formation.** Il a la mission de répondre aux interrogations des lycéens tout au long de la procédure.
- **Le candidat peut renseigner une fiche de liaison dans son dossier Parcoursup** pour préciser ses besoins. Cette fiche est facultative et n'est pas transmise aux formations pour l'examen des vœux → **Le candidat pourra demander à Parcoursup de la transmettre à la formation qu'il aura choisie pour préparer sa rentrée.** Cela permet d'anticiper la rentrée étudiante dans le nouvel établissement.
- **À partir du 2 juin 2026, le candidat peut demander au recteur le réexamen de son dossier** (via la rubrique « contact » dans Parcoursup) s'il ne trouve pas de formation adaptée à ses besoins spécifiques et que sa situation justifie une inscription dans un établissement situé dans une zone géographique déterminée.

**Dernier jour pour compléter votre  
dossier et confirmer vos vœux :  
mercredi 1<sup>er</sup> avril 2026**

(23h59 heure de Paris)

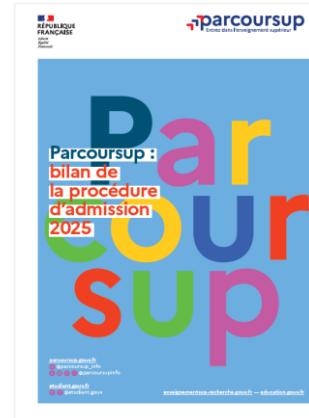




**Rassurer à la lumière des résultats de 2025**

## Une phase d'admission qui propose du choix et des réponses rapidement

- **74 %** des lycéens considèrent que Parcoursup facilite l'entrée dans l'enseignement supérieur
- **5,6** : c'est le nombre de propositions reçues en moyenne par les 650 000 lycéens
- **3,2 jours** : c'est le délai moyen pour recevoir sa 1ère proposition
- **67,9 %** : c'est la part de lycéens qui ont reçu une proposition dès le 1er jour
- **81%** : c'est la part de lycéens ayant reçu au moins 1 proposition la 1ère semaine



## Des solutions pour ceux qui n'ont pas eu de réponses avant le Bac

- **83 000** : c'est le nombre de candidats ayant reçu 1 proposition en phase complémentaire
- **38** : c'est le nombre de lycéens qui n'avaient pas eu de solution fin septembre 2025 parmi les 22 000 candidats accompagnés en CAES

Sources : bilan Parcoursup 2025 ; baromètre Parcoursup 2025 ; note flash SIES « *Parcoursup 2025 : les propositions d'admission dans l'enseignement supérieur* »



## Parcoursup 2026 : nos conseils

- 1. Prenez connaissance du calendrier 2026**, des modalités de fonctionnement de la plateforme et des vidéos tutos pour vous familiariser avec la procédure ; utilisez les outils Parcoursup pour échanger, vous exercer (Quiz ; Règles d'or ; FAQ ; Simulateur d'admission ; Site d'entraînement de la phase d'admission).
- 2. Anticipez, n'attendez pas la dernière minute**  
Anticipez au lycée pour construire votre projet d'orientation progressivement (avec **MonProjetSup** sur la plateforme Avenir-s ; la possibilité d'ouvrir un compte Parcoursup dès la 2nde), et explorez la carte des formations, comparez les formations entre elles, etc.  
Posez-vous les questions utiles sur l'établissement qui vous intéresse.
- 3. Faites des vœux pour des formations qui vous intéressent, ne vous autocensurez pas, pensez à diversifier vos vœux et évitez de ne formuler qu'un seul vœu**
- 4. Ne restez pas seuls avec vos questions** : échangez au lycée et profitez des rencontres avec les enseignants et étudiants du supérieur, des Lives Parcoursup, journées portes ouvertes, étudiants ambassadeurs.
- 5. Préparez vous à choisir** : la phase d'admission va vite, vous devrez répondre aux propositions ... alors préparez-vous à faire un choix.

**Mais rassurez-vous, Parcoursup n'est qu'une première étape, vous avez le droit de vous réorienter !**

## Des services pour vous aider et répondre à vos questions

- **Le numéro vert 0 800 400 070**  
*(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site parcoursup.gouv.fr)*
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook, TikTok, Linkedin, Youtube)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Le canal d'actualité Parcoursup info sur Whatsapp** pour être informés des dates clés, des informations pratiques et des outils essentiels pour réussir son orientation post bac.  
*Pensez à activer les notifications pour recevoir toutes les informations.*
- **Des tutos vidéos, des quiz et une FAQ très riche (avec un moteur de recherche intégré)**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

## Pensez aussi à préparer votre future vie étudiant

- **Bourse sur critères sociaux :** vous pouvez faire une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)  
Vous pouvez calculer vos droits à la bourse via [lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse](https://lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse)
- **Aide à la mobilité :** Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui étudieront dans un établissement situé en dehors de leur académie de résidence.
- **Logement en résidence universitaire :** pour vous aider dans votre recherche, consultez le site [trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr). Pour toute question, une FAQ est proposée sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)
- **Santé :** pour rappel, vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale. Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)

Parcoursup.gouv.fr

Instagram icon [@parcoursupinfo](#)  
Facebook icon [@parcoursupinfo](#)

X icon [@etudiantgouv](#)  
Instagram icon [@etudiantgouv](#)  
Facebook icon [@etudiantgouv](#)

X icon [@parcoursup\\_info](#)

Q icon [@parcoursup info](#)